



**Monsieur le Préfet  
du département de la Moselle  
B.P. 71014  
57034 METZ CEDEX 1**

**N/Réf. : 4B/DG n° 3309**

**Date : le 31 octobre 2020**

Les récentes mesures de confinement prises par le gouvernement sont essentielles pour endiguer la crise épidémique que nous traversons et assurer la sécurité de nos citoyens.

Ces nouvelles mesures qui viennent d'entrer en vigueur pour au moins un mois vont bouleverser le quotidien et changer les habitudes de vie de chacun.

Dans ce contexte, je tiens tout particulièrement à vous alerter sur la situation très préoccupante des commerces de proximité de Faulquemont à nouveau durement frappés suite à la fermeture des commerces dits « non essentiels ».

Ces fermetures engendrent non seulement une rupture d'égalité entre petites enseignes, grandes surfaces et e-commerce, mais également de graves difficultés humaines, économiques et financières pour nos petits commerçants indépendants. En effet, de nombreux emplois sont aujourd'hui en jeu dans un secteur déjà très gravement éprouvé lors du premier confinement.

De plus, comme vous le savez, ces commerces sont indispensables à la vie et l'attractivité de nos territoires et essentiels dans des bourgs-centres comme Faulquemont pour favoriser l'accès aux services de la population vivant dans les zones rurales.

C'est pourquoi, je demande un réexamen d'urgence de la situation de nos commerces de proximité. Il me semble en effet primordial, dans un souci d'équité entre les commerçants, d'autoriser très rapidement une réouverture des petites enseignes de manière à leur permettre de poursuivre leurs activités dans le cadre éventuellement d'un protocole sanitaire renforcé (une personne à la fois, sur rendez-vous,...). Je vous rappelle que tous nos commerçants ont déjà fourni de gros efforts pour adapter et équiper leur magasin dans le but faire respecter les gestes barrières.

Il en va de la survie de notre commerce de proximité.

**Le Maire:**

**Bruno BIANCHIN**